



*AIIS CAE*

TRANSPORT  
Mod. no 2.

Résidence .....  
Territoire de .....  
Poste de .....

SERVICE DE TRANSPORT

Bordereau d'expédition n° *74*

des marchandises expédiées le *24/1/1945* de *Yvonneville*

à *C.A.C. Ruhengeri* par *Comar*

Nombre de colis	Genre de colis	Poids	Marques et numéros	Contenu	Observations
<i>90 sacs</i>	<i>4 Tonnes</i>	<i> ciment</i>			<p><i>Prix de l'expédition de 23.1.50 à A.T. Ruhengeri</i></p> <p><i>Prix de l'achat ciment</i></p> <p><i>à l'arrivée</i></p> <p><i>par</i></p> <p><i>De</i></p>

**Imputation  
Exercice  
Budget**

Paiement fait au départ: Le soussigné déclare avoir remis au (1) *Comar* les marchandises mentionnées ci-dessus en bon état. *aid RN 2554*

Ration .....  
Salaire .....  
L'Agent expéditeur, *[Signature]*

Paiement fait à l'arrivée: Ration .....  
Salaire .....  
Le soussigné déclare avoir reçu les dites marchandises en parfait état ou avec les réserves mentionnées, le *25/1/1945*

L'Agent réceptionnaire, *[Signature]*

(1) Véhicule automobile ou porteurs.

REPUBLIQUE DE RWANDA-URUNDI.-  
MINISTRE DE RWANDA.  
N° 1076/RWANDA.

OBJET:  
Règlement facture  
régie pyrèthre.-

1192 / CAE.  
23-6-50.

Par la présente pour information et exécution à  
Monsieur l'administrateur de l'impôt de RUHENGURI  
suite de la lettre N° 1.000/Compt. du 10/05/50 de  
Monsieur le Directeur de la régie pyrèthre à Kinigi.

Kinigi, le 27 juin 1950.  
Par le Président du Comité de Kinigi  
M. Ndayishimiye - Président. N. Ndayishimiye

*M. Ndayishimiye*

RESIDENCE DU RWANDA  
REGIE PYRETHRE ET PEROISEMENT  
KINIGI (RUHUNGERI)  
N° I.406/Compt.

Kinigi (Ruhungeri), le 20/11/50

OBJET:  
Factures.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien envisager la possibilité de rapatrier aux Territoires de la Résidence, que les factures de fourniture poudre de pyrèthre, doivent être payées dès réception de cette poudre.

Certains Territoires laissent trainer ces factures pendant plusieurs mois parfois. C'est ainsi que les C.A.C. de Bururi n'ont pas encore liquidé une facture de 24.000 frs, datant du 4 février 1950. Les C.A.C. de Kisenyi n'ont pas encore liquidé une facture de 36.000 frs datant du 4/4.

A certaines époques, ces retards ne causent pas de difficultés de trésorerie? Mensuellement je dois faire face au paiement des salaires des travailleurs (75 à 90.000 frs) au paiement des frais de mouture 45.000 à 60.000 frs, et frais divers 20.000 à 25.000 frs.

Avec une somme de 500.000 frs bloquée à Caisse Pays et une autre de 300.000 frs bloquée à la B.C.B. à Usumbura, seul moyen de lui faire rapporter des intérêts bancaires, je n'ai que les rentrées de fonds des C.A.C. et de l'Ociru, pour faire face aux diverses dépenses de la Régie Pyrèthre. D'autre part, si je veux éviter le paiement de frais élevés, pour les envois de fonds à demander à la Banque, je dois pouvoir encaisser les différents chèques des C.A.C. au moment de la rentrée de l'impôt indigène, soit le plus tôt possible. Le Territoire de Ruhengeri une fois qu'il a fait ses envois de fonds, ne sait pas toujours ne payer les chèques C.A.C. et dans ce cas, ne trouvant pas de l'argent sur la place, je dois m'adresser à la B.C.B. pour obtenir un envoi de fonds, d'où paiement de frais inutiles.

En vous remerciant, je vous prie, Monsieur le Résident, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur Régie Pyrèthre  
WILLIAMS,

s/ : WILLIAMS.

à Monsieur le Résident du Rwanda à Kigali  
à Monsieur le Résident de l'Urundi à Kitega.

Factures.

2011

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous adresser de vouloir bien  
analyser la possibilité de rapatrier aux Territoires de la République  
que les factures de fourniture pour le pyrotechnique  
des réception de cette nature.

Certaines Territoires laissent trainer ces factures  
en pendant plusieurs mois parfois. C'est ainsi que les C.A.C. de  
n'ont pas encore liquidé une facture de 24.000 frs datant du 4 février  
1970. Les C.A.C. de Kisenyi n'ont pas encore liquidé une facture de  
22.000 frs datant du 14/2.

A certaines époques, ces retards ne causent des  
difficultés de trésorerie; normalement je dois faire face au paiement  
des salaires des travailleurs (75 à 80.000 frs) au paiement des frais  
de montage (7.000 à 80.000 frs, et frais divers 20.000 à 25.000 frs.

Avec une somme de 700.000 frs placée à Casasa  
Pays et une autre de 800.000 frs placée à la B.C.R. à Kigali, pour  
moyen de lui faire rapporter des intérêts bancaires, je n'ai que les  
rentées de fonds des C.A.C. et de l'Etat, pour faire face aux diverses  
dépenses de la Régie Pyrotechnique. D'autre part, si je veux éviter le paiement  
de frais élevés, pour les envois de fonds à demander à la Banque, je dois  
pouvoir encasser les différents chèques des C.A.C. au moment de la  
rentée de l'impôt indigène, soit le plus tôt possible. La Territoire de  
Ruhengeri une fois qu'il a fait ses envois de fonds, ne fait pas tout  
jours me payer les chèques C.A.C. et dans ce cas, ne trouvant pas de l'ar-  
gent sur la place, je dois m'adresser à la B.C.R. pour obtenir un envoi  
de fonds, ou paiement de frais inutilisés.

En vous remerciant, je vous prie, Monsieur le  
Résident, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la  
plus distinguée.

Le Directeur Régie Pyrotechnique  
WILLEM,  
sa/WILLEM.

Monsieur le Résident du Rwanda à Kigali  
Monsieur le Résident de l'Uvundi à Rikiga.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI  
N° 190 C.A.C.  
Réponse au N°  
du 2-2-50  
Objet: Régie Briques

Ruhengeri, le 9 février 1950

*Ch. 3.*

Monsieur

Suite à votre lettre du 2 dernier, j'ai  
l'honneur de vous remercier de vouloir bien adresser votre  
requête à Monsieur le Résident, sous mon couvert.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations  
très distinguées.

L'Administrateur de Territoire  
Antonissen W.

Monsieur Rops  
Kinigi

283 A.I. (CAC)  
H-2-50

... ..  
... ..

Monsieur l'Administrateur,

Après avoir eu l'honneur de recevoir de votre logie  
uniques de l'empire serait éventuellement...  
l'empire, j'ai l'honneur de vous adresser...  
rachat de la dite logie...  
rattacherait de votre logie...  
cette logie.  
C'est de votre côté, je prie de vous adresser...  
attours de votre logie...  
je crois que si la résidence...  
d'après, cette façon de faire...  
confiance.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur,  
l'assurance de ma haute estime personnelle.

*Thompson*

Monsieur  
Monsieur  
Monsieur

Résidence du Ruanda

Ruhengeri, le 19 mai 1950

Territoire de Ruhengeri

N° 634 C.A.C.

OBJET:

P.V. Remise-Reprise

*C.A.C.*

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint  
le procès-verbal de Remise et de reprise de la comptabilité C.A.C.

Le retard apporté dans la transmission est  
dû au fait que le recensement de tout les biens C.A.C. et la mise  
à jour des inventaires a pris un temps assez long.

L'Administrateur de Territoire,

ANTONISSEN W,

MONSIEUR LE RESIDENT DU RUANDA

A

K I G A L I . -

PROCES VERBAL DE REMISE ET DE REPRISE.  
 =====

L'an mil neuf cent cinquante, le vingt-troisième jour du mois de janvier  
 Nous, POCHET Marcel, Administrateur Assistant, pour la remise et NIJS Robert,  
 Agent Territorial, pour la reprise, avons procédé à la remise-reprise de la  
 Comptabilité C.A.C.

Toutes les écritures sont arrêtées à la date du 28/12/49, c'est-à-dire  
 fin exercice 1949.

L'encaisse s'élève à 100.127 Frs, 24 cmes.

L'avoir en banque s'élève à 282.983 Frs.40 cmes.

Le dernier extrait de compte de la Banque, fin Novembre 1949, s'élève à  
 440.835 Frs.40 cmes.

La différence est constituée par chèques émis et non enregistrés par la

Banque. Ce sont:

Le chèque	:	UI1989	.....	36.152
"	"	UI27402	.....	6.100
"	"	UI27403	.....	1.455
"	"	UI27404	.....	880
"	"	UI27405	.....	100.000
"	"	UI27406	.....	3.285
Versement du 23/12/49		15% CP	.....	9.980

157.852

Le carnet de chèques est arrêté au chèque UI27407, chèque annulé.

Le registre de la ventilation est arrêté à la date d'arrêté des livres  
 de Caisse et Banque.

Le registre des salaires du personnel CAC est arrêté fin exercice 49.

Le stock des quittanciers Tribunaux indigènes, des carnets de tickets de  
 perception, d'inkwano, correspond au solde des comptes relatifs à ces fournitures :

quittanciers : 1704 formules  
 Inkwano : 800 "  
 tickets perception : 135314 tickets.

Le stock de registres des affaires jugées et livres de caisse Tribunaux  
 indigènes est conforme au compte : Registre affaires jugées : I  
 : Livre de caisse : 16.

Les archives sont déposées au Territoire.

L'inventaire des immeubles et mobilier C.A.C. est à jour et se trouve  
 en annexe.

Se trouve également en annexe l'inventaire à jour du matériel C.A.C. mis  
 à la disposition des Services Agricole, Vétérinaire, Médical, ainsi que l'inven-  
 taire du matériel se trouvant entre les mains du menuisier poste et l'inven-  
 taire du matériel en dépôt dans l'armoire C.A.C.

Il en est de même de l'inventaire du matériel se trouvant à la disposi-  
 tion des ouvriers travaillant à l'intérieur: menuisiers, cantonniers, ouvriers  
 Race Mulera, routes en construction etc. (Mis à jour au 19.5.1950)-

Relevé des factures à payer : néant.

Relevé des factures à recevoir : 60, 63, 79, 80, 81, 86, 87, 91, 92, 93, 94, 1, 2, 3,  
 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Opérations arriérées de 1949

A payer par CAC : 15% sur recettes fin 1949. Versement à effectuer,  
 à la Résidence : 15% sur 43.445,65 = 6516, 8475. Frs.

A recevoir :	Créance sur Ociru 4 <sup>ème</sup> trimestre 49	8.395,50
	Créance sur Service TP- Prison -	44.419,50
	Créance sur Régie Briques	69.144,00

Compte étuis livrets identité: Reçu : 5997 - vendu 4197 -  
 Solde 1800 entre les mains des chefs

Ainsi fait à Ruhengeri aux jour, mois et an que dessus.

Pour la remise  
 POCHET M.

Pour la reprise.  
 NIJS R.

Le Témoin.  
 ANTONISSEN W.



Inventaire des batiments "caisse chefferies"  
au 31/12/1949.

---

---

1. Dispensaire rural de	Gitare
2. Gîte d'étape de	Janja
3. Gîte d'étape de	Kidaho
4. Tribunal indigène de	Busogo
5. Hangar peaux de	Busogo
6. Tribunal indigène de	Murambi
7. Hangar peaux de	Murambi
8. Dispensaire rural de	Murambi
9. Hôpital rural de	Ruhengeri
10. Marché couvert de	Ruhengeri
11. Abattoir	Ruhengeri
12. Gîte d'étape Muramba	Muramba
13. Tribunal indigène	Muramba
14. Maison greffier	Muramba
15. Hangar peaux	Muramba
16. Maison agri	Ruhengeri
17. Habitations greffiers Mulera et Tr. Territoire	Ruhengeri
18. Annexes aux habit. I7	Ruhengeri
19. Tribunal indigène	Ruhengeri
20. Hangar peaux	Ruhengeri
21. 4 maisons pour infirmiers	Ruhengeri
22. Hangar d'attente	Ruhengeri
23. 2 F C Hôpital	Ruhengeri
24. Pavillon pour ulcéreux	Ruhengeri
25. Annexes Maisons infirmiers	Murambi
26. Hangar peaux	Gatonde
27. Dispensaire rural	Gatonde
28. Maison infirmier	Gatonde
29. Annexes pour 28	Gatonde
30. Camp émigrants	Cyuve
31. Dispensaire vétérinaire	Mukingo
32. Etable bétail en traitement	Mukingo
33. Kraal bétail	Mukingo
34. Annexe (Ancienne laiterie)	Mukingo

---

---

*M. T. M.*

Inventaire du matériel et mobilier se trouvant  
dans le bâtiments C.A.C.

---

BUHOMA - RWANKERI

---

Gîte de Busogo : 2 tables - 4 sièges - 4 rideaux  
: I seau - I fût - I brosse.

Tribunal de Busogo : 2 tables - 3 tabourets - 2 chaises  
: I armoire - 2 drapeaux

Tribunal de Mburabuturo : I table - 3 sièges - I drapeau

Gîte de la Gitshiye : I table - 2 sièges - I seau

Maison Garde Vétérinaire Busogo :

BUKONYA .

---

Tribunal Gatonde : I caisse - I table - 4 sièges - I drapeau.

Gîte Janja : 2 tables - 4 sièges - I seau.

Dispensaire : néant.

BUKAMBA NDORWA .

---

Gîte Kidaho : I tôle

Gîte Kagogo : 2 tables - 4 sièges - I brosse  
: I seau.

Tribunal : I table.

Dispensaire Gitare : 3 tables - 2 planches - 2 sièges  
: 2 armoires - I réchaud - 2 casseroles  
: 2 seaux - I houe - 2 brosses  
- 2 essuie-mains.

KIBALI.

---

Tribunal de Murambi : 3 tables - 4 sièges - I drapeau

Gîte Murambi : 2 tables - I armoire - I fût - I seau  
: 4 rideaux - I cahier.

Gîte Munyacina : 2 tables, 2 sièges, I seau.

Dispensaire Murambi : 2 chaises - I table - 2 bassins - I armoire -  
: I étagère - 3 escabeaux .

BUBERUKA.

---

Tribunal Buberuka : I table, 5 sièges, I drapeau.

MULERA .

---

Tribunal : II sièges - 9 bancs - 3 tables .

Gîte de Kinigi : I lit - 2 sièges - I fauteuil -  
: 2 porte manteau - I layabo.

Marché : I table - 2 sièges.

BUGARURA

Gîte Muramba : 2 tables  
: 5 sièges  
: I seau  
: I brosse.

Gîte Gakoro : I table I seau  
: 3 sièges I brosse

Gîte Remera : 2 tables  
: 3 sièges  
: I seau

Gîte Kivuruga : I table  
: 2 sièges  
I I seau

Tribunal de Muramba : 2 tables  
: 5 sièges

Maison de Greffier : I table  
: I siège.

*Le Greffier.* *[Signature]*

CERTIFICAT DE CONSTAT D'EXISTENCE DU MOBILIER

---

se trouvant dans les immeubles CAC de l'intérieur .

-----

Je soussigné , Administrateur de Territoire à Ruhengeri certifie que l'inventaire du mobilier se trouvant dans les immeubles CAC de l'intérieur , inventaire annexé au procès-verbal de remise - reprise de la comptabilité CAC est conforme aux existences réellement constatées .

Ruhengeri le 23/I/1950 .

L'Administrateur de Territoire ,  
Antonissen W .

Inventaire du matériel agri C.A.C. au 28 janvier 1950.

<u>MATERIEL</u>	<u>: ETAT</u>	<u>: EN POSSESSION DE/</u>
10 Tridents.	: bon	: Chef de poste (prison.)
30 Niveaux d'eau	: bon	: Service Agri.
1 Niveau d'eau	: bon	: Chef Bisamaza
1 Niveau d'eau	: bon	: S/chef Bisumbukuboko
30 planches à pente	: en partie à réparer.	: Service Agri.
1 id.	: bon	: Chef Bisamaza
1 id.	: bon	: S/chef Bisumbukuboko
2 Tondeuses à gazon	: bon	: I A.T. - I Service Agri.
1 Balance "Fairbanks" 100 Kgs et jeu de poids.	: bon	: Service Agri
1 Décamètre toile.	: bon	: id.
1 Décamètre fer	: réparé	: id.
27 bassins (couverts futs emboutis.	: bon	: id.
110 Pics	: Très usagés	: Agt. forestier Pochet.
50 houes	: id.	: id.
30 machettes	: id.	: id.
10 pelles	: id.	: id.
4 bouts barre à mine	: id.	: id.
4 marteaux	: id.	: id.
dynamite (1 caisse entamée)	: bon	: Service Agri.
détonateurs (1 boîte id.)	: bon	: Service Agri.
mèche (1 rouleau id.)	: bon	: Service Agri.
1 meule à eau	: bon	: A.T.
1 meule à eau	: bon	: Service Agri. (réserve.)
10 petits bassins (pépinière)	: bon	: Service Agri.
1 petite cisaille à gazon	: bon	: Service Agri.
3 cisailles à haies?	: bon	: I Service Agri.
	: bon	: I A.T.
		: I Médecin.
10 sécateurs	: inutilisables	: A.T. - 4 Service agri.
1 poudreuse à pyrêthre à pompe.	: à réparer.	: Service Agri.
<u>Mobilier bureau et magasin</u>		
<u>Agri. (C.A.C. via Régie Babe-ruka.)</u>		
1 grande table	: bon	: Service Agri
2 tables moyennes	: id.	: Service Agri
1 table machine à écrire	: id.	: id.
1 armoire à dossiers	: id.	: id.
2 chaises	: id.	: id.
6 tabourets	: id.	: id.
1 grande étagère	: id.	: id.
1 armoire fer	: id.	: id.
<u>Matériel fort usagé.</u>		
bars à mine (12)	: très courtes	: id.
marteaux (14)	: très déformés.	: id.
haches (10)	: bonnes	: 3 Mr. Pochet - 7 Service Agri.
pics (124)	: reforcés (courts)	: Service agri.
houes (142)	: usées	: id.
pelles (46)	: très usées	: id.
serpettes (19)	: id.	: id.
bidents (50)	: id.	: id.
<u>Matériel OCIRU. (P.M.)</u>		
5 poudreuses à pyrêthre	: usagées	: Service Agri.

1949. porte-manteau 8

L'Agronome J. LENS,

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

OUTILLAGE SERVICE VETERINAIRE

Achat 1949.  
-----

10 Seringues  
20 boites porte-objets  
3 mortiers  
1 lampe alcool  
2 entonnoirs  
1 stérilisateur portatif

Etat neuf.

*Les Toulousains.*

-----  
*de*

*St. J. Toulousain*

Outillage C.A.C. (L'armoire C.A.C.)

Serrures	5	(incomplètes)
Lames à scies métaux	9	
Charnières	1	
Parguettes (yale)	16	
Cadenas	2	(armoire)
scie St. Joseph	1	
Jeux de lettres	2	(R.V. Pochet)
Fers à rejointoyer	14	
Limes de toutes espèces	4	
Truelles	3	
Meure emery	1	
Niveaux eau	1	(maçon poste)
pinces	3	
Burins	2	
Mètres en bois	2	
Rabots	2	
Couteau mastic	1	
mèche à forer	1	
ciseaux à bois	2	
Couteau <del>peane</del>	1	
Sécateurs	6	(2 cassés)
Peson	1	
Machine à calculer	1	

*Les 7.10.1947.*

Inventaire matériel

Atelier menuisier

Scie St. Joseph	2 + 2 Rh.
Maillet bois	I
Marteaux	I
Equerre fer	I
Poreuse à main	I
Mèche à forer	2
Tournevis	I
Tenaille	I
Trusquin bois	2
Ciseaux à bois	I + I Rh.
Rabots (bois)	2
" (fer)	I + I Rh.
Mètre en bois	I (cassé)
Limes	2
Râpe	I
Herminette	I (cassée)
Manches pour scie de long	3 (I grande en fer + 2 en bois)
Enclume	I

--:--

*Le 7.10.1947. Jans*



- INVENTAIRE DU MATERIEL C.A.C. HOPITAL -

Couvertures	I20
Culottes H.	73
"    enfants	I2
Draps de lits	I40
Robes	23
Chemises H.	63
"    G.	I2
Seaux	3
Sacs pour matelas	48
Lampe tempête	I
Houes	3
Tables	5
Réveil matin	I
Lavabo	2
Chaises	4
Hâche	I
Armoire double porte	2
Bibliothèque notice	I
Etagères	5
Escabeaux	2
Armoire poison	2
Scie	I
Marteau	I
Burin	I
Tenaille	I
Tondeuse à gazon	1
Bancs	2
Lampe colman	I
Pupitre	I
Bureaux	2
Fauteuil bureau	3
Fer à repasser	I
Bassins émaillés	7 grands
"    "	5 petits
Cadenas	2
Serpettes	I

*Le 7. 1947.*

*[Signature]*

Inventaires Equipements et fournitures.

*Annuaire etc*

Couvertures	19
Vareuses	14
Pagnes	1
Capitulas	26
Blouses (S.M.)	4
Registres (G.F.)	6

-----  
*Inventaire*

Inventaire mis à jour au 19.5.1950 de tout le matériel  
 entreposé dans les magasins où se trouvant entre les mains des divers  
 Capitas des chantiers de l'intérieur.-

MARTEAUX	12	
MASSES	105	
PELLES	345	
PIOCHES	443	
BARRES A MINES	83	
HOUES	0	(famines : 3460)
HACHES	8	
HERMINETTES	6	
SCIES St JOSEPH	8	
NIVEAUX D'EAU	26	
EQUERRES BOIS	9	
TRUELLES	60	
CISEAUX à BOIS	3	
FOREUSES A MAIN	1	(villebrequin)
FERS A REJOINTOYER	136	
TOURNEVIS	2	
RATEAUX	1	
BROUETTES	1	
FAUCILLES	-	
BURINS	-	
COUTEAUX MASTIC	-	
PLAQUES ROUTIERES	18	(plaques travaux et dra- peaux)
MOULES A BRIQUES	117	
MOULES A T UILES	29	
TRUILLES A PLAQUER	4	
LIMES	3	
CORBEILLES EN FER	25	
SCIES DE LONG	3	
SCIES A TRONCONNER	-	
VARLOPES	2	
RABOTS EN FER	3	
EQUERRES FER	-	
METRE EN BOIS OU FER	5	
CHARETTES	1	
ROBINETS	7	
LAMPE TEMPETE	-	
ARROSOIR	-	
ETAUX FER	-	
JALONS ROUTIERS	12	
MECHES A FORER	5	

BOIS	2	
BOIS	15	
BOIS	-	
BOIS	-	
BOIS	-	
BOIS	1	
BOIS	1	
BOIS	2	
BOIS	-	
BOIS	2	
BOIS	5	
BOIS	-	
BOIS	2	
BOIS	22	
BOIS	2	
BOIS	4	
BOIS	22	
BOIS	111	
BOIS	18	(Bois)
BOIS	-	(Bois de charbon)
BOIS	-	
BOIS	-	
BOIS	1	
BOIS	1	
BOIS	3	
BOIS	120	
BOIS	1	(Bois de charbon)
BOIS	2	
BOIS	20	
BOIS	6	
BOIS	25	
BOIS	8	
BOIS	2	
BOIS	8	
BOIS	0	(Bois de charbon)
BOIS	3	
BOIS	-	
BOIS	-	
BOIS	3	
BOIS	2	
BOIS	2	

- Le territoire de l'Etat est divisé en sections...  
 Le territoire de l'Etat est divisé en sections...  
 Le territoire de l'Etat est divisé en sections...